




Balisage

 **GR®**
Grande Randonnée

 **GR® de Pays**
Grande Randonnée de Pays

 **BL - Boucle Locale**

 **PR - Promenade et randonnée** inscrite au PDIPR

Signalisation

 **Bonne direction**

 **Changement de direction**

 **Mauvaise direction**

"Le Département et les baliseurs bénévoles officiels de la FFRandonnée Bouches-du-Rhône entretiennent les itinéraires de randonnée pédestre."


les chemins, une richesse partagée
Bouches-du-Rhône

Conseils et recommandations pour se promener en Provence

La forêt et la colline sont source de vie, elles profitent à tous mais elles appartiennent à quelqu'un. Respectons l'hospitalité de leur propriétaire.

- Respectons la charte du randonneur éditée par la FFRandonnée
- Restons sur les chemins balisés
- N'abandonnons aucun objet, aucun détrit. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons apportés pleins
- Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas
- Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique
- Respectons les viticulteurs et les agriculteurs ; ne cueillons pas leurs produits
- Sachons cohabiter avec les chasseurs et les autres utilisateurs
- N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse et surtout par grand vent.

Pour rendre votre randonnée agréable

- Ne surévaluez pas vos forces physiques
- Renseignez vous sur le temps de parcours, sur la météo
- Évitez de partir seul
- Emportez de l'eau en quantité suffisante, une trousse de secours, la carte IGN, une boussole
- Soyez équipés d'un sac à dos et de chaussures de randonnée, d'un vêtement chaud, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau.

Pour votre sécurité et pour la préservation des massifs forestiers, l'accès aux espaces naturels est réglementé par arrêté préfectoral de juin à septembre. Renseignez-vous pendant la période estivale :

au 08 11 20 13 13 (prix d'un appel local)

ou sur : www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

www.myprovence.fr/enviedebalade

2 BOUCLES

LONGUEUR 7 KM

DÉNIVELÉ 389 M

NIVEAU MOYEN

BALISAGE

SIMIANE-COLLONGUE/
MIMET

PILON DU ROI & BAOU TRAOUQUA

TOPO RANDO
MASSIF DE L'ÉTOILE

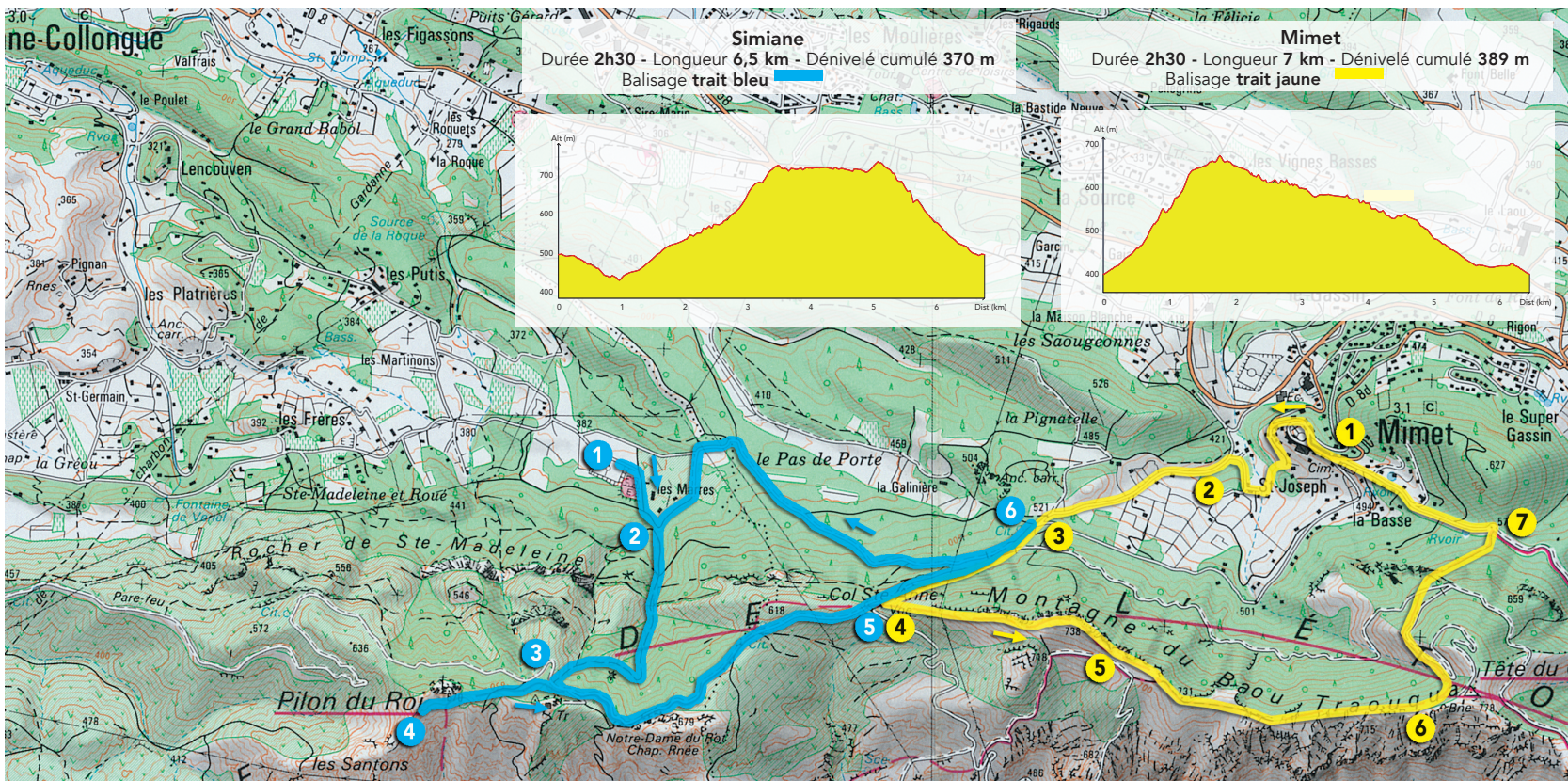
© G. Martin-Raget

EN PARTENARIAT AVEC :

- Le Département des Bouches-du-Rhône
Direction de la forêt et des espaces naturels :
www.cg13.fr

EN COLLABORATION AVEC :

- Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Bouches-du-Rhône et ses clubs affiliés :
www.ffrandonnee13.fr



© IGN Paris 2007 - Extraits carte I.G.N. n°3143 OT © Reproduction interdite

Outre les points de vue, la découverte du flanc nord de l'Étoile a d'autres attraits qu'il faut goûter pour leur rareté. L'ubac du massif s'opposant à un adret aride et recouvert de garrigue, est en effet un exceptionnel havre de fraîcheur en Provence, au point qu'il abrite un "village d'altitude", Mimet (512 m), qui connaît parfois l'hiver des températures négatives accompagnées de neige, comme son voisin, le village de Simiane, dominé par le Pilon du Roi.

Départ "Pilon du Roi" à Simiane
Collongue : Domaine communal des Marres, parking du tennis.

Départ "Baou Traouqua" à Mimet :
 Parking "rue Pergine" ou parking de la Poste.

ITINÉRAIRE :

Boucle "Pilon du Roi"

Balisage bleu

Difficulté : Montée entre 2 et 3 sur sentier en partie rocheux et très raide avant le repère 3.

1 Du parking, rejoignez la petite route. Prenez à droite, franchissez une barrière et, avant le panneau d'information du circuit de découverte, bifurquez à droite (balisage orange) pour arriver à une intersection de chemins (puits à gauche).

- 2** Continuez à droite, le chemin rétrécit et s'élève sur une partie rocheuse et pierreuse, au milieu d'une végétation dense. La pente s'accroît avant d'aboutir sur une piste.
- 3** Suivez-la à droite (balisage bleu) et prenez le sentier qui la coupe pour bénéficier d'une vue superbe sur le Pilon du Roi. Rejoignez la piste, à une fourche, restez à gauche puis continuez sur un sentier de crête escarpé pour arriver au pied du Pilon du Roi et une jonction de sentiers. Panorama exceptionnel.
- 4** Revenez par le même itinéraire à la jonction 3 de l'aller (piste et sentier). Continuez sur cette piste (balisage bleu), à une fourche, restez à gauche. Plus loin devant la citerne 84, le chemin à gauche monte vers une table d'orientation avant de rejoindre le col Sainte-Anne. Sinon poursuivez sur la piste jusqu'au col Sainte-Anne (jonction des tracés, flèches directionnelles du Conseil départemental,

- oratoire à proximité).
- 5** Descendez la petite route vers Mimet (balisage jaune) jusqu'au parking de La Galinière.
- 6** Franchissez une barrière et obliquez à gauche, sur un chemin balisé orange (DFCI : ET104). Continuez sur la voie principale en ignorant les autres chemins. Rejoignez à gauche une petite route puis tournez à gauche, franchissez une barrière pour retrouver la jonction des chemins de l'aller (puits, escaliers à droite) puis le parking.

Boucle "Baou Traouqua"

Balisage jaune

Difficulté : 4 à 5 : passage en devers sur plaque rocheuse, crête escarpée 5 à 6 : petits ressauts rocheux 6 à 7 : descente raide par endroit

- 1** Départ de la place de la poste, suivez la rue Saint-Sébastien en direction de l'église, la contourner sur la droite pour emprunter le chemin de la Mègre. Descendez à gauche le chemin des Aires. Il effectue deux virages à droite avant d'arriver à une intersection. Bifurquez à droite sur le chemin de Saint-Joseph jusqu'à un croisement.
 > Accès à la glacière en quelques minutes par un sentier aménagé à gauche.
- 2** Continuez en face sur le chemin de la Pignatelle. La petite route s'élève au milieu d'une végétation variée, longe quelques habitations isolées avant de rejoindre le chemin de Notre-Dame-des-Anges.
- 3** Poursuivez tout droit (tracé jaune), passez devant une aire de pique nique, une citerne, franchissez une barrière, la vue s'étend sur Gardanne et Sainte-Victoire dans cette montée qui aboutit au col Sainte-Anne.
- 4** Tournez à gauche. Quittez la petite route pour emprunter, à gauche, devant un oratoire, un chemin qui monte jusqu'à un pylône électrique. A partir de là, la prudence s'impose. Le sentier franchit les plaques rocheuses du Baou Traouqua, s'élève sur des petits escarpements rocheux (balisage bleu) pour atteindre la crête qui domine les falaises rocheuses. Le sentier en balcon passe devant deux antennes pour arriver à une jonction avec le tracé rouge.
- 5** Continuez sur ce sentier des crêtes avec ces 2 balisages. Le sentier franchit quelques petits ressauts rocheux, s'oriente vers la tête du Grand Puech (mirador) et arrive à un embranchement (les 2 tracés se séparent).
- 6** Descendez à gauche (tracé rouge). Après un passage en balcon, le sentier aboutit sur une piste. Suivez-la à gauche sur 250m. Lorsque la piste s'oriente à angle droit, partez à gauche. Le sentier descend et se poursuit en balcon, passe devant un magnifique belvédère naturel pour aboutir sur une aire de retournement.
- 7** Tournez à gauche, suivez le chemin de Saint-Sébastien, rejoignez votre point de départ.